

COMMUNE DE
B E X



AU CONSEIL COMMUNAL DE BEX

PRÉAVIS N° 2021/03

**Création d'un WC public au départ des
pistes Vita et finlandaise**

Bex, le 17 février 2021

Madame la Présidente du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Contexte du projet

Aujourd'hui les utilisateurs des pistes Vita et finlandaise, sportifs de haut niveau ou amateurs de la nature, jouissent d'un cadre idéal pour l'activité physique et le loisir. Cependant, à l'heure actuelle ces installations ne disposent d'aucun point d'eau ni de services permettant une utilisation plus confortable des lieux.

Pour répondre au postulat du parti Avançons, du 29 octobre 2014, intitulé « Pour l'amélioration et la sécurisation du site de la piste Vita », notre Service technique communal a étudié la possibilité d'équiper le départ de ces pistes avec des sanitaires et un point d'eau extérieur afin de compenser ce manque.

2. Descriptif du projet

Le projet prévoit la construction d'un module préfabriqué en béton armé adossé à l'arrière de l'abri existant, avec accès depuis l'extérieur et équipé de deux sanitaires pourvus d'un système de nettoyage automatique ainsi qu'un local utile aux installations techniques.

A l'extérieur, un point d'eau sera installé pour permettre aux usagers de se désaltérer sur place.

A la suite de l'installation, la construction en béton préfabriqué sera banalisée par des revêtements de façade et une toiture en bois, identiques à ceux du bâtiment existant.

Le raccordement aux eaux claires, usées et potable ainsi que la liaison électrique, sont prévus depuis les conduites privées de la parcelle voisine (n° 2900) propriété de l'Etat de Vaud. Une pompe de relevage sera installée près des locaux sanitaires afin de permettre une fermeture de l'alimentation d'eau potable en période hivernale.

3. Procédure

En septembre 2019, nous avons obtenu le préavis favorable de la DGE. Le dossier a été remis à la CAMAC en octobre 2019, avec demande de dispense d'enquête. La synthèse CAMAC positive de tous les services concernés nous est parvenue courant 2020.

4. Exécution des travaux

Le planning des travaux dépendra en premier lieu de la décision du Conseil communal le 17 mars 2021. En cas d'acceptation, les travaux pourraient débuter au printemps 2021, en fonction des disponibilités de l'entreprise adjudicatrice. La durée estimée de l'ensemble des travaux est d'environ 3 à 4 mois.

5. Plan financier

Sur la base d'un devis estimatif du Service technique ainsi que des offres rentrées pour les locaux sanitaires, les incidences financières se résument comme suit :

Travaux de génie civil (y c. EC/EU, fouilles EPotable + électr.)	fr.	70'000.--
Eau potable (appareillage)	fr.	7'000.--
Locaux sanitaires	fr.	93'000.--
Fourniture bois Service des forêts	fr.	10'000.--
Divers et imprévus (env. 10%)	fr.	<u>15'000.--</u>
Total HT	fr.	<u>195'000.--</u>
TVA 7,7% et arrondi	fr.	15'000.--
Total TTC	fr.	<u>210'000.--</u>

6. Conclusions

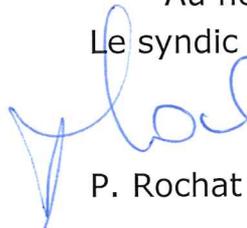
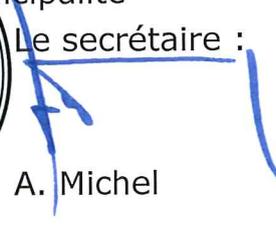
Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

- vu** le préavis municipal 2021/03 ;
ouï le rapport des commissions chargées d'étudier ce préavis ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

Le Conseil communal de Bex décide :

1. d'autoriser la Municipalité à équiper les pistes Vita et finlandaise d'un WC public raccordé aux collecteurs communaux ;
2. d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de fr. 210'000.-- ;
3. de porter à l'actif du bilan le montant ci-dessus sous la rubrique « terrains et bâtiments du patrimoine financier », compte 9123.001, et à l'amortir sur une durée de 20 ans à raison de fr. 10'500.-- par an ;
4. de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2016 – 2021 que le Conseil communal a votées dans sa séance du 5 octobre 2016.

Dans l'intervalle, nous vous présentons, Madame la présidente du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité
Le syndic :  P. Rochat
Le secrétaire :  A. Michel



The seal of the Municipality of Bex is circular with a double border. The outer ring contains the text 'MUNICIPALITE DE BEX'. The inner circle features a coat of arms with a crown on top and the motto 'LIBERTE PATRIE' on a banner below. The words 'MUNICIPALITE' and 'DE BEX' are also written vertically on the left and right sides of the inner circle respectively.

Annexe : un plan général

Délégué de la Municipalité : Pierre-Yves Rapaz

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE - EAUX USEES ET ELECTRIQUE

Service technique
Rue Centrale 1
1880 Bex

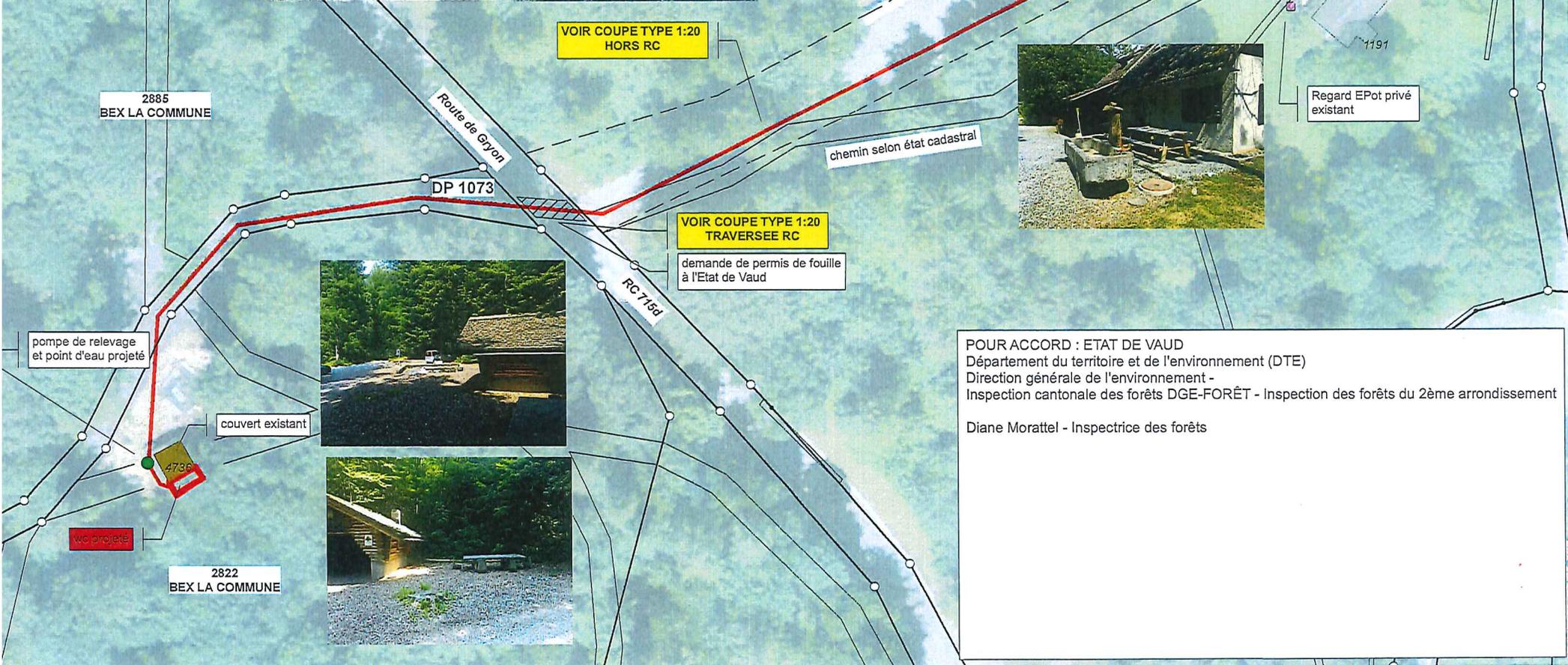
technique@bex.ch
Tél. : 024/ 463 02 70

Service technique, Bex le 30.01.2020
FOND CADASTRAL - PLAN SANS VALEUR OFFICIEL
RF faisant foi
32.04.71_Piste Vita et Finlandaise\Assainissement EPot_EU

ECHELLE 1: 500



Tracé projeté EPOT-EU-ELECTRICITE



raccordement EU et EPot privés tracés approximatifs

Regard EU privé existant

2900
ETAT DE VAUD

chemin selon état des lieux



Regard EPot privé existant

chemin selon état cadastral

VOIR COUPE TYPE 1:20
HORS RC

VOIR COUPE TYPE 1:20
TRAVERSEE RC

demande de permis de fouille
à l'Etat de Vaud



couvert existant



wc projeté

POUR ACCORD : ETAT DE VAUD
Département du territoire et de l'environnement (DTE)
Direction générale de l'environnement -
Inspection cantonale des forêts DGE-FORÊT - Inspection des forêts du 2ème arrondissement

Diane Morattel - Inspectrice des forêts